



Conseil économique et social

Distr. générale
18 octobre 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion préparatoire régionale en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Genève, 1^{er} et 2 décembre 2011

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Une économie verte dans le contexte du développement durable
et de l'éradication de la pauvreté**

La transition vers l'économie verte: rôle de l'éducation en vue du développement durable*

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Malgré les crises multiples et la raréfaction accélérée des ressources, le paradigme de l'économie verte a acquis une importance cruciale dans les processus régionaux et internationaux de développement durable. En 2009, par sa résolution A/64/236, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'organiser en 2012 une Conférence des Nations Unies sur le développement durable et est convenue que l'un des principaux thèmes de cette conférence serait «L'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'élimination de la pauvreté et le cadre institutionnel du développement durable».

2. À l'échelle régionale, la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», tenue à Astana du 21 au 23 septembre 2011, s'est articulée, entre autres, autour des grands thèmes suivants: «Pour une économie plus respectueuse de l'environnement: prise en compte de l'environnement dans le développement économique» et «Gestion durable de l'eau et des écosystèmes liés à l'eau».

3. La phase III de la Stratégie de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU pour l'éducation au développement durable vise à forger des liens étroits entre le processus régional d'éducation au développement durable (EDD) et d'autres processus

* Le présent document a été soumis tardivement car il fallait y incorporer les modifications et observations issues de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe».

majeurs s'inscrivant dans cette optique, en vue de faciliter la création de synergies. Elle a donc pour but de promouvoir effectivement le développement durable. En réalité, l'EDD et l'économie verte sont les deux faces d'une même médaille: les concepts dominants de l'économie verte reposent principalement sur des politiques à orientation descendante, tandis que l'EDD peut apporter une importante contribution ascendante à l'écologisation en inculquant aux populations les valeurs, les compétences, le savoir et les techniques dont elles ont besoin pour mettre en pratique le concept de l'économie verte.

II. L'économie verte mise en contexte

4. Le concept initial de l'économie verte a été publié en 1989¹. Il s'appuyait sur les travaux de la Commission Brundtland, qui avait été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour examiner les relations entre l'environnement et le développement. Ces dernières années, le concept a refait surface et a gagné en importance dans le contexte de la crise financière et des crises interdépendantes de l'énergie et de l'alimentation.

5. L'importance de promouvoir une économie verte fait largement consensus à l'échelle régionale et mondiale, mais il n'y a pas de convergence universelle quant à la teneur du concept². D'après la définition pratique adoptée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), «l'économie verte est une économie qui engendre une amélioration du bien-être humain et de la justice sociale, tout en réduisant sensiblement les risques environnementaux et les pénuries écologiques... Dans une économie verte, la croissance des recettes et la création d'emplois proviennent des investissements publics et privés qui conduisent à une réduction des émissions de carbone et de la pollution, à une meilleure utilisation des ressources et à la prévention de la perte de la biodiversité et de la dégradation des écosystèmes.»³. Une définition analogue, mais plus large, émane de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), qui définit l'économie verte «comme une économie dont la prospérité peut aller de pair avec la viabilité écologique»⁴.

6. Au niveau des pays et des principales organisations, il subsiste une diversité d'opinions sur les politiques et les secteurs qui devraient être au cœur de l'économie verte. En revanche, il y a apparemment un consensus quant aux éléments essentiels qui devraient fonder le processus de transition, à savoir: une politique budgétaire favorable à l'économie verte et des efforts tendant à améliorer l'efficacité des ressources. De plus, il semble y avoir une large convergence sur la nécessité d'adapter l'économie verte aux besoins régionaux et nationaux⁵.

7. À l'échelle régionale, le document de fond qui a été élaboré en vue de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» indique que pour mettre en place une économie verte, solidaire et compétitive dans la région de la CEE, il faudra

¹ Pearce *et al.*, *Blueprint for a Green Economy*, Londres, Earthscan Publications, 1989.

² Voir, par exemple, la première réunion intersessions en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (10 et 11 janvier 2011), *Rapport de synthèse sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés concernant l'objectif et les thèmes de la Conférence (A/CONF.216/PC/3)*. Un avant-tirage peut être consulté à l'adresse <http://www.uncsd2012.org/files/intersessional/Synthesis-Report-Final.pdf>.

³ PNUE, 2011, *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*, p. 16. Un avant-tirage peut être consulté à l'adresse <http://www.unep.org/greeneconomy>.

⁴ CESAP, «Conceptual Framework of Green Economy and Green Growth» (2011), p. 1. Consultable à l'adresse http://www.greengrowth.org/capacity_building/National-Seminar/2011/Thailand/Documents/GENERAL/GG-CONCEPT.pdf.

⁵ Voir le rapport de synthèse sur les meilleures pratiques (A/CONF.216/PC/3).

instaurer une large combinaison de mesures. S'appuyant sur une approche intégrée, cette combinaison de mesures devrait englober les principaux secteurs économiques tels que les transports, le logement, l'énergie et l'agriculture, ainsi que la promotion de l'éducation, question transversale⁶.

8. Le processus actuel en matière d'économie verte est largement dominé par l'analyse des grands secteurs économiques et par l'élaboration de politiques budgétaires et juridiques favorables à l'écologisation de ces secteurs. Toutefois, s'agissant de l'éducation, on signale un certain nombre de défis pour la maîtrise de la transition vers l'économie verte. Ces défis tiennent principalement à la nécessité des compétences vertes et de la sensibilisation. À cela s'ajoute la promotion de la participation du public et d'une consommation durable⁷. Même si ces thèmes sont eux aussi au cœur de l'EDD, les discussions et les travaux consacrés à l'économie verte concernent principalement l'éducation en général et non l'EDD en particulier. Le chapitre suivant examine les moyens par lesquels l'EDD peut devenir un instrument efficace pour la maîtrise de ces défis.

III. L'éducation au développement durable, une composante de l'économie verte

9. L'EDD s'articule autour des principes cardinaux qui fondent le concept de développement durable; elle s'appuie sur les trois piliers interdépendants définis dans la Déclaration de Johannesburg: le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, de même que sur la relation entre le local et le mondial. Elle vise, en définitive, à promouvoir le développement durable⁸. Les concepts d'économie verte et d'EDD sont donc ancrés dans la même école de pensée et concourent au même objectif; bien qu'ils soient conçus comme deux approches différentes de la durabilité, ils sont intrinsèquement interdépendants.

10. L'EDD n'est pas une formule magique pour l'écologisation de l'économie, mais elle conditionne largement la transition vers l'économie verte car elle fait la promotion des fondements éducatifs nécessaires au sein de la société. Plus encore, elle peut changer les mentalités des populations en les encourageant à valoriser la durabilité. C'est le pilier essentiel pour l'application du concept d'économie verte, car les principaux enjeux de l'écologisation – sensibilisation, participation du public et consommation durable, recyclage de la main-d'œuvre – sont essentiellement liés à un changement d'attitude à l'égard du développement durable.

A. Pensée durable

11. Le rapport sur l'économie verte⁹, fruit d'une vaste étude réalisée dans le cadre de l'Initiative du PNUE pour une économie verte, analyse les principaux secteurs économiques à écologiser et définit les investissements et les politiques nécessaires. Il souligne qu'une réorientation de la pensée économique revêt la plus haute importance à cet

⁶ «Pour une économie plus respectueuse de l'environnement: prise en compte de l'environnement dans le développement économique» (ECE/ASTANA.CONF/2011/4). Consultable à l'adresse <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/efe/Astana/Tabs/first/ece.astana.conf.2011.4.f.pdf>.

⁷ PNUE, *Vers une économie verte*.

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Framework for the UNDESD International Implementation Scheme* (ED/DESD/2006/PI/1). Consultable à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001486/148650e.pdf>.

⁹ PNUE, *Vers une économie verte*.

égard. L'écologisation de la pensée économique suppose un consensus sociopolitique sur l'importance d'une utilisation durable du capital naturel, humain et économique. La mentalité des acteurs qui façonnent l'économie sera un facteur important lorsqu'il faudra prendre les décisions d'investissement, de consommation et de production; elle entrera aussi en jeu lorsqu'il faudra obtenir l'adhésion de la société à la nécessaire restructuration économique, qui risque d'engendrer des difficultés temporaires pour les groupes vulnérables¹⁰.

12. L'une des conditions préalables à la réorientation de la pensée économique est l'étude et la compréhension du concept de développement durable ainsi que de la corrélation entre les multiples crises mondiales et les activités économiques non durables. Elle pourrait nécessiter une réorientation des valeurs et des attitudes, et elle doit toucher un large éventail d'acteurs, du consommateur au décideur et à l'entreprise multinationale.

13. Pour déclencher et faciliter le processus de réorientation, ni les incitations financières, ni les réglementations, ni la simple transmission de savoir sur le développement durable ne seront suffisantes. C'est ce qui fait la valeur et la spécificité du concept d'EDD en tant qu'approche de l'écologisation de l'économie: il est conçu de manière à favoriser l'émergence de valeurs nouvelles et à susciter un réexamen des valeurs et des attitudes existantes.

14. Cependant, même si le concept d'EDD fait explicitement appel aux trois piliers du développement durable, sa mise en œuvre dans la région de la CEE reste largement centrée sur le pilier «protection de l'environnement». En 2007, les rapports nationaux d'exécution concernant la Stratégie de la CEE pour l'EDD ont révélé que c'était la composante environnementale du concept qui était majoritairement abordée dans la région. La plupart des conceptualisations du développement durable avaient un caractère écologique et environnemental¹¹. Présentés en 2010, les deuxièmes rapports nationaux d'exécution concernant la Stratégie montrent que le volet environnemental du développement durable est encore largement dominant. Comme pour la première phase de la mise en œuvre de la Stratégie, c'est le volet économique du développement durable qui retient le moins l'attention; cela vaut, en particulier, pour les questions relatives à la responsabilité sociale des entreprises et au développement rural/urbain. Dans les rares cas où ces thèmes sont abordés, ils ne trouvent leur place qu'aux échelons supérieurs de la CITE¹².

15. Sur le plan conceptuel, l'EDD est à même de réorienter les mentalités vers une pensée économique écologisée, mais dans la pratique, il reste à approfondir cet aspect dans la région de la CEE. Le processus d'économie verte pourrait favoriser une mise en œuvre holistique de l'EDD, tandis que l'adoption du volet économique de l'EDD pourrait s'avérer nécessaire pour favoriser la transition vers l'économie verte dans la région.

16. Au titre du volet économique de l'EDD, une initiative importante a été mise en œuvre avec la collecte des bonnes pratiques en matière de consommation et de production durables, y compris le transport durable; cette initiative, qui situe l'EDD dans le contexte des changements climatiques, faisait suite à une décision du Comité directeur de la CEE sur l'éducation au développement durable.

¹⁰ Ibid.

¹¹ *Apprendre les uns des autres: La stratégie pour l'éducation en vue du développement durable adoptée par la Commission économique pour l'Europe* (Genève, 2007) (ECE/CEP/159).

¹² L'acronyme CITE désigne la Classification internationale type de l'éducation, élaborée par l'UNESCO.

B. Consommation et production durables

17. La consommation et la production durables sont des objectifs importants et permanents du processus de développement durable depuis la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro en 1992. Issu de la CNUED, le programme Action 21 comporte un chapitre consacré à la «modification des modes de consommation» et préconise «de nouveaux concepts de richesse et de prospérité permettant d'améliorer les conditions de vie en modifiant les modes de vie et qui soient moins tributaires des ressources limitées de la planète»¹³. Lors du Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg, en 2002, il a été convenu d'élaborer un cadre décennal de programmes à l'appui des «initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables et non polluants, à promouvoir le développement économique et social dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes, en examinant les liens entre croissance économique et dégradation de l'environnement et, là où il convient de le faire, en les découplant grâce à une amélioration de l'efficacité et de la durabilité de l'utilisation des ressources et des processus de production et à réduire la dégradation des ressources, de la pollution et de la production de déchets»¹⁴.

18. Depuis 2003, le Processus de Marrakech appuie l'élaboration et la rédaction du Programme-cadre décennal de consommation et de production durables en Afrique. À l'échelle mondiale, les gouvernements sont convenus, lors de la dix-huitième session de la Commission du développement durable (CDD) de l'ONU, que la consommation et la production durables pouvaient grandement favoriser la transition vers l'économie verte. Cette perception tient surtout au fait que la demande de produits durables peut stimuler la croissance des marchés de ces produits et favoriser ainsi l'écologisation de l'économie. En 2011, à la dix-neuvième session de la CDD, les gouvernements ont examiné les progrès accomplis dans le cadre du Processus de Marrakech ainsi que le contenu du Programme-cadre décennal¹⁵.

19. Jusqu'ici, les efforts d'écologisation de l'économie ont surtout concerné les marchés publics durables, ainsi que la mise en place d'incitations financières (taxes et redevances) comme moyens de promouvoir la consommation durable¹⁶. Par exemple, le rapport du PNUE sur l'économie verte souligne que dans le secteur des transports, les investissements consacrés aux modes de transport durables, ainsi que les taxes et redevances, peuvent grandement contribuer à réorienter les comportements des populations vers des modes plus durables. D'une manière générale, influencer les modes de consommation par le jeu des incitations économiques et de la réglementation est un aspect important des conceptualisations de l'économie verte.

¹³ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, *Résolutions adoptées par la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.93.I.8 et rectificatif), par. 4.11. Consultable à l'adresse <http://www.un.org/esa/dsd/agenda21/>.

¹⁴ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg, Afrique du Sud, 26 août au 4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe, p. 7. Consultable à l'adresse http://www.un.org/esa/sustdev/documents/WSSD_POI_PD/French/POI_PD.htm.

¹⁵ Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et PNUE, «Proposed Input to CSD 18 and 19 on a 10 Year Framework of Programmes on Sustainable Consumption and Production», troisième projet public (2 septembre 2009). Consultable à l'adresse http://esa.un.org/marrakechprocess/pdf/Draft3_10yfpinputtoCSD2Sep09.pdf.

¹⁶ PNUE, *Vers une économie verte*.

20. Ces mesures constituent d'importants instruments de gouvernance pour modifier les schémas de consommation et de production, mais les décisions concernant les modes de consommation et de production comportent de multiples facettes. À titre d'exemple, la collecte de bonnes pratiques que le Comité directeur de la CEE sur l'EDD et d'autres parties prenantes ont effectuée dans la région montre que la décision d'utiliser un véhicule personnel et non les transports publics peut dépendre d'un large éventail de facteurs, dont le coût et l'accessibilité des transports publics, le style de vie, l'état de santé et la commodité¹⁷. En raison des multiples motivations qui peuvent orienter les décisions du consommateur, une approche multidimensionnelle s'impose pour favoriser la consommation durable.

21. L'EDD peut jouer un rôle crucial dans la modification des modes de consommation en apportant au consommateur le savoir, les aptitudes et les capacités nécessaires pour faire des choix éclairés. Elle reconnaît qu'une réorientation des valeurs et des attitudes peut ouvrir la voie à de vastes mutations comportementales au sein de la société, et elle répond à la nécessité de promouvoir une pensée durable. En outre, elle peut renforcer un sentiment d'appropriation du processus de développement durable chez tous ceux qui sont appelés à contribuer à ce processus: citoyens, décideurs à tous les niveaux et société civile. Que ce soit dans des processus d'apprentissage formels, non formels ou informels, elle peut donc être un puissant vecteur de changement à l'échelle nationale, régionale et internationale.

22. Un nouveau témoignage de l'importance de l'EDD est venu, tout récemment, des participants à la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe». Dans son résumé de la Conférence, le Président a souligné que la transition potentielle vers l'économie verte devrait inciter les parties prenantes, y compris les consommateurs et les entreprises, à adopter des comportements plus durables grâce à l'EDD. Cela permettrait aux consommateurs de prendre des décisions éclairées¹⁸.

C. Compétences vertes

23. La demande croissante de compétences vertes dans la plupart des secteurs économiques alimente constamment les débats sur les modalités de la transition vers l'économie verte. En 2010, le rapport *Emplois verts*¹⁹ du PNUE a conclu que tout emploi devra contribuer à rendre l'économie plus durable. Le plus grand défi sera d'améliorer les compétences existantes et d'intégrer les préoccupations liées au développement durable dans les domaines actuels de formation et d'apprentissage. Les nouveaux secteurs verts exigeront de nouvelles compétences, mais ce sont les compétences existantes qu'il faudra améliorer dans la plupart des secteurs. Il faudra aussi intégrer, à tous les niveaux, les préoccupations relatives au développement durable.

24. L'absence d'une offre de compétences vertes ralentirait de façon cruciale le processus de transition vers l'économie verte. C'est à l'éducation qu'il faudra recourir pour relever le défi de cette demande. L'effort d'éducation que supposent le recyclage et le perfectionnement de toute une main-d'œuvre nécessitera l'intervention d'une multitude de

¹⁷ «Influencer les modes de consommation, de production et de transport durables par l'éducation au développement durable: analyse de bonnes pratiques» (ECE/AC.25/2009/4). Consultable à l'adresse <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2009/ECE/AC.25/ece.ac.25.2009.4.f.pdf>

¹⁸ ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.2. Consultable à l'adresse <http://www.unece.org/env/efe/Astana/documents.html>.

¹⁹ PNUE (2008), *Green Jobs: towards decent work in a sustainable, low carbon world*. Consultable à l'adresse http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/Greenjobs/UNEP-Green-Jobs-Towards-Sustainable-Summary.pdf.

parties prenantes. Il est vrai que les gouvernements auront un grand rôle à jouer pour faciliter la création de compétences vertes mais pour relever le défi il faudra aussi un effort conjoint des employeurs ainsi que des établissements d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur²⁰.

25. L'EDD est l'option la plus indiquée pour favoriser le processus de recyclage, car elle repose sur un concept minutieux, axé sur l'acquisition des compétences nécessaires pour maîtriser la transition vers l'économie verte. À l'échelle mondiale, le Cadre pour le Plan international de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable désigne la formation comme l'un des quatre axes dominants de l'EDD.

26. À l'échelle régionale, la Stratégie de la CEE pour l'EDD indique ce qui suit:

«Les qualifications et connaissances en matière de développement durable devraient être continuellement approfondies et faire ainsi partie du processus permanent d'apprentissage, y compris dans des secteurs tels que l'administration publique, le secteur privé, l'industrie, les transports et l'agriculture. Le savoir doit se renouveler en permanence et de nouvelles compétences doivent être introduites pour étoffer la notion de développement durable eu égard à l'évolution constante des connaissances techniques dans de nombreux domaines.»²¹.

27. L'une des activités primordiales pour atteindre cet objectif et pour favoriser la transition vers l'économie verte est la formation spécialisée. Seules des compétences vertes propres à chaque secteur permettront à la main-d'œuvre de s'orienter vers des schémas de travail durables. Par exemple, la formation (ou la reconversion) de la main-d'œuvre à l'utilisation durable de l'énergie et de l'eau, ainsi qu'à une meilleure gestion des déchets, engendre déjà d'énormes avantages sur les plans financier, environnemental et social²².

²⁰ Angel Gurría, *Un double dividende*, in *Notre planète, la revue du Programme des Nations Unies pour l'environnement* (février 2010). Consultable à l'adresse http://unep.org/pdf/OP_Feb/FR/OP-2010-02-fr-FULLVERSION.pdf.

²¹ «Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable» (CEP/AC.13/2005/3/Rev.1), par. 52. Consultable à l'adresse <http://www.unece.org/?id=24444>.

²² UNESCO, *Framework for the UN DESD International Implementation Scheme*.